

L'ONIAM est un établissement public national à caractère administratif, créé par la loi du 4 mars 2002. Il a pour mission d'indemniser les victimes d'accidents médicaux. L'établissement est placé sous la tutelle du ministère en charge de la santé et compte 7 pôles répartis sur 4 sites géographiques (Bagnolet, Nancy, Bordeaux et Lyon). Pour l'exercice de ses missions, il dispose d'un effectif de 116 postes budgétaires, auquel s'ajoute un vaste réseau d'experts, de médecins conseils, ainsi que des instances collégiales.

Site web : www.oniam.fr

Fiche de poste

JURISTE

2 POSTES A POURVOIR

Dénomination du poste :

Juriste

Rattachement :

Accidents médicaux

Catégorie d'emploi :

Catégorie d'emploi 2

Type de contrat :

Contrat de droit public à durée indéterminée, temps complet
Fonctionnaire en détachement

Date de prise de fonctions :

Dès que possible

Localisation géographique :

Bagnolet (métro Gallieni)

Rémunération

Selon expérience et le niveau de formation par référence à la grille des agences sanitaires (décret 2003-224 du 7 mars 2003)

Contact :

Lettre de motivation et curriculum vitae sont à adresser au plus tard le
19 juillet 2019 à :

Ressources humaines de l'ONIAM

Tour Gallieni 2
36 avenue du Général de Gaulle
93170 BAGNOLET

Monsieur Denis CASANOVA
Directeur des ressources

E-mail : recrutement@oniam.fr

Téléphone : 01 49 93 89 00

Affectation

Service

Service des Accidents médicaux

Effectif du service

Equipe de 16 personnes

Liaison fonctionnelle :

Rattachement hiérarchique au Responsable du service

OFFICE NATIONAL D'INDEMNISATION DES ACCIDENTS MEDICAUX,
DES AFFECTIONS IATROGENES ET DES INFECTIONS NOSOCOMIALES

Environnement général et description du poste

Sous la responsabilité directe du chef de service, et au sein d'une équipe composée de juristes, d'indemniseurs, d'une chargée de mission et en lien avec les assistantes juridiques, le titulaire du poste assure les activités principales suivantes :

- Analyse des avis CCI et des demandes de substitution :
Analyse juridique pour paiement des avis mettant l'indemnisation à la charge de l'ONIAM selon le motif indiqué par le représentant ONIAM en CCI (recours après paiement à envisager, indemnisation par un tiers responsable à vérifier, contentieux parallèle à vérifier, réalité du droit à indemnisation ...) et analyse des demandes de substitution suite à un silence ou un refus de l'assureur de suivre l'avis.
- Gestion du contentieux à l'initiative des victimes (directs et post-CCI) et post-amiables (recours ONIAM après paiement) :
 - Transmission des requêtes et assignations aux avocats de l'ONIAM avec rédaction de consignes contentieuses initiales et complémentaires sur la position de l'ONIAM : analyse juridique sur la réalité et l'étendue du droit à indemnisation à la charge de l'ONIAM et/ou responsabilité d'un acteur de santé, avec avis médical si besoin, position sur les prétentions indemnitaires, difficultés procédurales...
 - Analyse juridique et rédaction des instructions aux avocats ONIAM pour les recours subrogatoires ou récursoire suite indemnisation amiable AMNF, IN grave et dans les contentieux à l'initiative des assureurs après substitution,
 - Analyse systématique des décisions de condamnation de l'Office ou recours perdus avec proposition sur les éventuelles suites à y donner,
 - Rédaction des notes pour exécution pour les condamnations et encaissements à réaliser par l'ONIAM pour transmission au service budget et l'agence comptable,
 - Analyse des décisions aux intérêts de l'ONIAM ayant un apport jurisprudentiel, procédural ... ,
 - Suivi statistique de l'activité sur tableaux Excel et SICOF.
- Représentation de l'ONIAM en Commission de Conciliation et d'Indemnisation :
 - Analyse juridique des dossiers à l'ordre du jour et défense de la position ONIAM en séance.
Cette fonction de représentation peut emporter des déplacements au sein du réseau inter-régional des commissions : 1 à 2 journées de réunion par mois.
- Selon activité générale du service, gestion du contentieux des contestations par les assureurs des titres de recettes émis suite à l'indemnisation amiable en substitution.

Profil recherché

Formation

- Diplôme universitaire juridique de niveau Master 2 (ou concours équivalent de la fonction publique), spécialisation en droit de la santé appréciée.

Connaissances

- Droit de la santé et en droit privé général
- Procédures civile et administrative
- Droit de la réparation

Aptitude :

- Analyse et synthèse
- Capacités relationnelles fortes compte tenu de la diversité des interlocuteurs (médecins, juristes, experts, avocats, ...)
- Attention particulière à un public vulnérable qui a besoin d'être accompagné dans ses démarches de demande d'indemnisation
- Autonomie
- Organisation et rigueur
- Maîtrise des outils bureautiques et maîtrise des logiciels Excel et Powerpoint.